

# DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *Sandra Rotman Centre*

MaRS Centre, Tour du sud 101, rue College, bureau 406, Toronto (Ontario) Canada M5G1L7

Tél : 416.673.6568 Téléc : 416.978.6826 Courriel : [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca)



Grands Défis Canada<sup>MC</sup>  
Grand Challenges Canada<sup>TM</sup>

DES IDÉES AUDACIEUSES  
POUR L'HUMANITÉ.<sup>MC</sup>

---

**Les étoiles en santé mondiale**  
**Ronde 4, Phase I**

Mai 2012

## Sommaire

Des inégalités massives en santé existent à travers le monde en raison des défis persistants qui se posent en santé mondiale. L'urgence de s'attaquer à ces disparités sanitaires ressort des huit objectifs de développement convenus par les États membres des Nations-Unies dans la Déclaration du millénaire. Quatre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'appliquent directement à la santé : l'OMD 1 – éradiquer la faim et la pauvreté extrême; l'OMD 4 – réduire la mortalité infantile; l'OMD 5 – améliorer la santé maternelle; et l'OMD 6 – combatte le VIH/sida, la malaria, la tuberculose et d'autres maladies.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **impact majeur** et permis de sauver des millions de vies.

Grands Défis Canada, qui est financé par le gouvernement du Canada, a élaboré le programme *Les Étoiles en santé mondiale* pour appuyer **des idées audacieuses ayant un grand impact** provenant des meilleurs talents au Canada et dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, par l'application de l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale en vue de solutionner certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale.

Un somme totale de 74 millions de dollars CAN a été affectée à cette initiative et sera versée sous forme de subventions au terme de concours comportant diverses rondes. À chaque ronde, nous prévoyons financer environ 50 propositions provenant de candidats de pays à revenu faible ou intermédiaire et du Canada. Ces subventions auront une valeur initiale de 100 000 \$CAN pour une période de 12 à 18 mois et serviront à faire la démonstration de principe de l'idée proposée. Les propositions qui franchiront avec succès l'étape de l'examen après la période initiale de 12 à 18 mois seront admissibles à une subvention de déploiement à l'échelle pouvant atteindre 1 million de dollars CAN et profiter de liens éventuels avec des investissements du secteur privé.

Depuis juin 2011, Grands Défis Canada a attribué 34 subventions d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune. Ces projets couvrent tout le spectre de la santé mondiale, allant de la découverte de médicaments, au développement de vaccins, à l'éducation axée sur la santé et les soins médicaux, à la santé maternelle et infantile, aux maladies non transmissibles (y compris le cancer), aux technologies de communication de l'information et aux changements comportementaux.

Dans la présente demande de propositions, Grands Défis Canada vise à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** qui amélioreront la santé mondiale, y compris dans des secteurs comme l'agriculture, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, provenant d'innovateurs talentueux du Canada ou de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur.

## Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>3</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
1.1 Grands Défis Canada .....	4
1.2 Contexte .....	5
<b>2. APPROCHE.....</b>	<b>7</b>
2.1 But et objectifs clés du Programme .....	7
2.2 Portée du programme .....	7
2.3 Montant et durée des subventions.....	8
<b>3. ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>9</b>
<b>4. RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES .....</b>	<b>10</b>
4.1 Critères d'admissibilité .....	10
4.2 Instructions relatives à la présentation d'une proposition .....	11
4.3 Processus d'examen.....	12
4.4 Échéancier pour le dépôt des demandes .....	12
4.5 Critères d'évaluation .....	12
4.6 Coûts admissibles.....	13
4.7 Avis concernant la protection de la vie privée.....	14
4.8 Garantie .....	15
4.9 Propriété intellectuelle .....	15
4.10 Droits de Grands Défis Canada .....	15
<b>5. ASSURANCES RELATIVES À LA RECHERCHE.....</b>	<b>17</b>

## 1. Introduction

### 1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada est engagé à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Notre financement provient du gouvernement du Canada et nous finançons des innovateurs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et au Canada. Les idées audacieuses intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale (**Innovation intégrée<sup>TM</sup>**) et nous travaillons à catalyser leur déploiement à l'échelle, leur viabilité et leur impact. Nous sommes résolument centrés sur les résultats et sur les moyens de sauver et d'améliorer des vies.

Dans le budget fédéral de 2008, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Fonds d'innovation pour le développement :

*« Appuyer les plus grands chercheurs du monde afin d'encourager des percées dans le domaine de la santé ou d'autres secteurs et mener à des changements durables dans la vie de millions d'habitants de pays pauvres. »*

*« Par exemple, de nouveaux vaccins et traitements pourraient sauver des millions de vies emportées par des maladies tropicales. Les cultures offrant un meilleur rendement et résistantes à la sécheresse pourraient prévenir les famines. De même, des sources d'énergie aux émissions moins polluantes pourraient alimenter le développement industriel et la création d'emplois tout en produisant un faible bilan carbone. »*

Grands Défis Canada travaille en collaboration avec le Centre de recherches pour le développement international, les Instituts de recherche en santé du Canada et d'autres fondations et organismes en santé mondiale afin de trouver des solutions durables à long terme grâce à l'Innovation intégrée. Grands Défis Canada est hébergé au Sandra Rotman Centre.

La **vision** de Grands Défis Canada est de créer un consortium de scientifiques, d'organismes de recherche et de leaders du monde des affaires de calibre mondial, provenant du Canada et de l'étranger, dans le but de mettre au point des solutions inédites à des défis d'envergure mondiale et de veiller à que ces solutions soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

La **mission** de Grands Défis Canada est de définir de grands défis d'envergure mondiale, de financer une communauté mondiale de chercheurs et d'institutions connexes, dans un cadre concurrentiel, en vue de relever ces défis et de soutenir la mise en œuvre et la commercialisation des solutions qui émergeront.

Grands Défis Canada adopte une approche axée sur l'**Innovation intégrée** dans son travail. L'Innovation intégrée est l'application coordonnée de l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale à l'élaboration de solutions à des défis complexes. Cette approche n'écarte pas ou ne néglige pas les bienfaits propres à

chacun de ces types d'innovation, mais insiste plutôt sur les puissantes synergies qui peuvent être réalisées en alignant les trois formes d'innovation. L'Innovation intégrée reconnaît que les innovations scientifiques/technologiques ont plus de chance d'être déployées à l'échelle, d'avoir un impact d'envergure mondiale et d'être viables si elles sont développées, dès le départ, parallèlement à des innovations sociales et commerciales appropriées. (Voir [www.grandchallenges.ca/innovation-integree](http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree).)

## 1.2 CONTEXTE

### Le problème

En dépit de plus d'une décennie d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des inégalités intolérables persistent sur le plan de la santé entre les régions à revenu élevé et les régions à faible revenu dans le monde. Ainsi, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est plus de 10 fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés; un nouveau-né a une probabilité 35 fois plus élevée de mourir durant le premier mois suivant la naissance dans le monde en développement que dans les pays développés; une femme vivant dans une région à faible revenu risque 50 fois plus de mourir durant la grossesse ou à l'accouchement qu'une femme habitant une région à revenu élevé; enfin, la tuberculose est encore plus de 100 fois plus répandue en Afrique sub-saharienne qu'en Amérique du Nord.

En outre, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire sont aujourd'hui confrontés à un double fardeau de morbidité : les maladies non transmissibles et les affections telles que les troubles de santé mentale, l'hypertension, le cancer et les blessures (autrefois seulement prédominantes dans les pays développés) venant s'ajouter aux maladies infectieuses pour accentuer les disparités sur le plan de la santé.

Les chercheurs des pays à revenu faible ou intermédiaire peuvent faire une contribution significative en santé mondiale parce qu'ils vivent parmi les populations ciblées et comprennent le contexte dans lequel se déroulent les interventions en santé mondiale. Par ailleurs, ayant accès à une solide formation et des installations de recherche de calibre mondial, les innovateurs canadiens ont la possibilité de faire la différence dans le en santé mondiale.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **impact majeur** et permis de sauver des millions de vies.

Nous avons élaboré le programme *Les Étoiles en santé mondiale* pour a élaboré le programme *Les Étoiles en santé mondiale* pour appuyer **des idées audacieuses ayant un grand impact** provenant des meilleurs talents au Canada et dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, par l'application de l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale en vue de solutionner certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale.

Le savoir-faire et les connaissances exceptionnels de ces innovateurs signifient que nous pouvons saisir l'occasion de relever ces défis en santé mondiale. Nous accepterons toute **idée audacieuse avec un grand impact** qui améliorera la santé mondiale, y compris des secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

## 2. Approche

### 2.1 BUT ET OBJECTIFS CLÉS DU PROGRAMME

L'objectif de cette demande de propositions est de soutenir des innovateurs exceptionnels du Canada et de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, selon la classification de la Banque mondiale (<http://www.grandchallenges.ca/ressources/> <http://data.worldbank.org/about/country-classifications/country-and-lending-groups>), qui ont des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale.

### 2.2 PORTÉE DU PROGRAMME

Grands Défis Canada est à la recherche de **propositions portant sur des solutions innovatrices** pouvant être facilement mises en œuvre dans les pays en développement pour améliorer la santé dans le monde. Nous recherchons **des idées audacieuses et créatrices** qui pourraient avoir un impact significatif sur un problème de santé mondiale. Les innovations proposées devraient :

1. Avoir une probabilité élevée de produire des gains importants et mesurables en santé dans un milieu peu doté en ressources.
2. Maximiser la mise en œuvre, l'adoption, l'acceptabilité, la viabilité et l'impact en intégrant l'innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale. Nous appelons cela « l'innovation intégrée ». (Voir le document traitant de *l'Innovation intégrée* sur le site <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/>).

Voici certains des attributs souhaités :

- Des approches pouvant être employées efficacement pour améliorer la santé dans des collectivités où il y a peu ou pas d'infrastructure ou de personnel pour la prestation des soins de santé.
- Des solutions appropriées aux contextes où les infrastructures sont limitées (par exemple, le manque d'électricité ou d'eau propre, etc.).
- Des approches qui réduisent au minimum l'entretien et la formation.
- Des solutions qui peuvent être facilement assimilées dans les pratiques culturelles et les mécanismes existants de prestation des soins (y compris dans les collectivités où il n'y a pas de clinique de santé ou seulement une clinique élémentaire).
- Une très grande abordabilité.
- Des approches qui reflètent une compréhension du marché cible d'utilisateurs et qui répondent aux besoins de ces derniers.
- Des solutions qui comprennent un solide plan d'affaire pour guider la pénétration du marché et l'adoption de la solution dans les pays pauvres.

Nous *ne financerons pas* de solutions qui ne sont pas applicables dans un contexte pauvre en ressources du monde en développement.

### **2.3 MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS**

En supposant un nombre suffisant de propositions intéressantes, une enveloppe totale de 74 millions de dollars CAN est disponible pour les diverses rondes de ce programme. Les subventions auront une valeur initiale de 100 000 \$CAN pour une période de 12 à 18 mois et serviront à faire la démonstration de principe de l'idée proposée. Les propositions qui franchiront avec succès l'étape de l'examen après la période initiale de 12 à 18 mois seront admissibles à une subvention de déploiement à l'échelle pouvant atteindre 1 million de dollars CAN et profiter de liens éventuels avec des investissements du secteur privé.

Pour cette ronde, nous prévoyons accorder jusqu'à :

- 20 subventions au Canada d'une valeur de 100 000 \$CAN;
- 30 subventions dans des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur d'une valeur de 100 000 \$CAN.



### 3. Activités et produits livrables

Les chercheurs principaux financés dans le cadre de cet effort devront entreprendre les activités et fournir les produits livrables énumérés ci-dessous, lesquels contribueront à faire la démonstration des progrès et de la réussite du projet :

- Des rapports d'étape, y compris des conversations périodiques par appel-conférence, et des rapports écrits sur demande.
- La diffusion des connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, etc.
- Un rapport final comprenant une évaluation claire de l'impact potentiel du projet; des instructions relatives aux rapports à produire seront fournies aux titulaires de subventions. Ce rapport décrira aussi les obstacles sociaux, culturels et commerciaux à la mise en œuvre, et comprendra un plan préliminaire de déploiement de l'intervention à l'échelle tenant compte de ces obstacles.

Outre de s'engager dans des activités de recherche liées au projet qu'ils proposent, les bénéficiaires devront :

- Lorsque cela est approprié, participer activement à une(des) rencontre(s) réunissant tous les chercheurs principaux pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques.
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial et d'éthique (voir <http://www.grandchallenges.ca/resources/>)
- Participer à des activités de sensibilisation du public.

## 4. Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada superviseront le processus d'examen par les pairs, tandis que le conseil de direction de Grands Défis Canada prendra les décisions finales en matière de financement.

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

	Innovateurs canadiens	Innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur
Qualification académique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat</li> <li>• Diplôme de professionnel de la santé (MD, RN, ND, chiropraticien); les médecins doivent avoir complété leur formation en résidence au moment de la demande.</li> <li>• DVM</li> <li>• LLB</li> <li>• LLM</li> <li>• MPH</li> <li>• MBA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise</li> <li>• Doctorat</li> <li>• Diplôme de professionnel de la santé (MD, RN, ND, chiropraticien); les médecins doivent avoir complété leur formation en résidence au moment de la demande.</li> <li>• DVM</li> <li>• LLB</li> <li>• LLM</li> <li>• MPH</li> <li>• MBA</li> </ul>
Étape de la carrière	Ouvert	La subvention doit être versée dans les 10 années suivant l'obtention d'un des diplômes énumérés ci-dessus. (Le diplôme doit avoir été obtenu après le 1er septembre 2002.)
Affiliation	Obligatoire Établissement principal d'affiliation établi au Canada	Obligatoire Établissement principal d'affiliation établi dans un pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur
Collaborateur	Obligatoire Doit avoir un collaborateur établi dans un pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur (les collaborations nouvelles ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée au projet : innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale).	Recommandé Les collaborations nouvelles ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée au projet :(innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale).

	Innovateurs canadiens	Innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur
Mentor	Recommandé	Obligatoire (le mentor peut provenir de n'importe quel pays)
Participation du public	Obligatoire Être disposé à faire participer le public à son projet et, de façon plus générale, à des sujets touchant à la santé mondiale. Le candidat doit présenter une vidéo.	Obligatoire Être disposés à faire participer le public à son projet et, de façon plus générale, à des sujets touchant à la santé mondiale. Une vidéo serait préférable, mais une autre forme de présentation visuelle, y compris un exposé en PowerPoint, est acceptable.
Co-financement	Pas nécessaire, mais recommandé	Pas nécessaire, mais recommandé (les candidats des pays du G20 <b>doivent</b> avoir au moins 50 % de co-financement).

#### 4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

La proposition complète comprendra :

- une brève proposition écrite;
- le *curriculum vitae* du demandeur (CV);
- une vidéo d'une durée de deux minutes expliquant le problème de santé mondiale ciblé, la solution proposée, et pourquoi elle constitue une approche créative, audacieuse et novatrice. Les demandeurs des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur peuvent soumettre une autre forme de présentation visuelle, y compris un exposé en PowerPoint, à la place d'une vidéo.

Les instructions et les formulaires sont affichés sur le site de Grands Défis Canada (<http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoiles-informations-de-programme/>). Les candidats peuvent postuler en ligne sur le site de dépôt d'une demande, qui sera accessible à une date ultérieure.

La demande et la vidéo peuvent être soumises en français ou en anglais, ou les deux. Les vidéos seront affichées sur un site Web pour permettre au public de les visionner et de voter.

La vidéo ne doit pas dépasser deux minutes; **toute vidéo dépassant la limite de deux minutes sera tronquée à la marque de deux minutes.**

Ces vidéos seront soumises à Grands Défis Canada avec les demandes présentées dans le cadre du programme *Les Étoiles en santé mondiale*. Grands Défis Canada ne

cautionne pas le contenu de ces vidéos et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude de leur contenu ou le moyen par lequel elles ont été produites.

*Veillez noter que les candidats ont la responsabilité d'aviser leur(s) établissement(s) /organisation(s) d'attache au moment de présenter une demande dans le cadre du programme Les Étoiles montantes en santé mondiale.*

#### **4.3 PROCESSUS D'EXAMEN**

Le processus d'examen par les pairs sera supervisé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Chaque comité d'examen par les pairs comprendra des experts des sphères scientifique/technologique, sociale et commerciale de pays à revenu élevé, intermédiaire et/ou faible. Chaque comité émettra des avis sur la valeur des propositions en fonction des critères d'évaluation (voir la section 4.5). Les propositions seront évaluées et classées seulement par rapport aux autres propositions soumises pour la même ronde de financement. Les recommandations de financement des comités seront transmises par les IRSC à Grands Défis Canada. Les décisions relatives à la sélection finale seront prises par le conseil de direction de Grands Défis Canada.

#### **4.4 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES**

Veillez consulter le site [www.grandsdefis.ca](http://www.grandsdefis.ca) pour prendre connaissance des lignes directrices relatives à la préparation d'une proposition et les instructions sur la façon de la présenter. Les propositions complètes doivent être déposées avant 15h00, heure avancée de l'Est, le 5 septembre 2012.

#### **4.5 CRITÈRES D'ÉVALUATION**

##### **1. Audace et créativité**

L'idée proposée est-elle novatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller rapidement au-delà des approches conventionnelles? L'innovation et les mécanismes de mise en œuvre peuvent-ils être facilement appliqués dans des pays en développement pour améliorer la santé mondiale? La proposition est-elle suffisamment créatrice pour avoir le potentiel de s'attaquer à un problème de santé mondiale à partir d'un angle différent et d'avoir un impact important sur ce problème?

##### **2. Innovation intégrée**

La solution proposée intègre-t-elle une innovation scientifique/technologique, sociale ou commerciale? L'approche est-elle vraiment novatrice et se démarque-t-elle des approches actuelles axées sur des améliorations progressives ou évolutives?

##### **3. Impact sur la santé mondiale**

La proposition est-elle susceptible d'avoir un impact important sur la santé mondiale? La proposition vise-t-elle une préoccupation prioritaire pour les pays

peu dotés en ressources? Les activités proposées sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur la santé de la population ciblée? La proposition explique-t-elle clairement le chemin suivi vers l'impact, y compris la façon dont l'intervention sauvera des vies ou réduira l'invalidité?

#### 4. Valeur technique et plan d'exécution

Le concept et l'approche proposés témoignent-ils d'une solide analyse scientifique et d'une rigueur technique? La démonstration de principe proposée est-elle appropriée, faisable et techniquement bien fondée? Des activités réalisables sont-elles définies pour la période de 12 mois visée par une subvention de la phase 1? L'approche représente-t-elle une utilisation efficiente des ressources? Le contexte dans lequel le travail sera exécuté contribuera-t-il à la probabilité de succès? L'approche profite-t-elle de possibilités uniques, y compris des partenariats avec l'industrie?

#### 5. Participation du public

Le candidat est-il en mesure de présenter son approche au public d'une manière engageante? Le candidat a-t-il indiqué qu'il était disposé à faire participer le public à des questions de santé mondiale et à sa recherche de manière continue et créative?

#### 6. Capacité du chercheur

Le candidat démontre-t-il le potentiel de devenir un chef de file en santé mondiale? Sa contribution scientifique jusqu'à maintenant, ses liens avec des pays aux ressources limitées et des données sur l'excellence de ses activités universitaires seront utilisés comme indicateurs de son potentiel de carrière. Les activités proposées sont-elles appropriées au niveau de formation et à l'expérience du candidat principal (et de ses collaborateurs)? Le candidat a-t-il le soutien d'un mentor capable de faciliter son cheminement de carrière dans la recherche en santé mondiale?

### 4.6 COÛTS ADMISSIBLES

Les fonds accordés peuvent être utilisés pour les catégories de coûts suivantes :

1. Personnel : *Veillez noter que le soutien salarial est un coût admissible.*
2. Déplacements
3. Consultants
4. Fournitures directes
5. Équipement : *Veillez noter qu'un soutien partiel ou intégral au niveau du matériel peut être demandé. Le financement des infrastructures sera limité.*
6. Autres coûts de recherche
7. Sous-subventions / sous-traitance
8. Coûts indirects : *Veillez noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects en fonction de la nature de l'organisation proposante, jusqu'à concurrence de 13 % des coûts directs correspondant à la valeur de la subvention administrée par le titulaire. Ce montant viendra s'ajouter*

*au 100 000 \$CAN pour les coûts directs (soit une subvention d'une valeur totale de : 100 000 \$ + 13 % = 113 000 \$CAN).*

Veillez fournir un budget estimatif en fonction des catégories qui précèdent. Au moins 30 % du budget et des activités DOIT être dépensé / se dérouler dans un ou des pays en développement.

À noter aussi que les propositions qui témoignent d'une utilisation réfléchie et efficiente des ressources auront la préférence sur celles qui représentent un effort comparable, mais sans offrir la même valeur en contrepartie de l'investissement. Dans certaines circonstances (comme l'évolution rapide d'une technologie), le fait de confier en sous-traitance certaines activités précises d'un projet à un établissement de l'extérieur ayant l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour produire les résultats attendus, plutôt que de mettre en place une capacité interne, pourrait être considéré avantageux.

#### **4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada). Nous rendrons public le nombre de lettres d'intention reçues et leur pays d'origine.

Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des spécialistes indépendants de la discipline et des bailleurs de fonds potentiels, en plus de l'analyse faite par notre personnel. Veuillez examiner soigneusement les renseignements fournis dans les Documents de présentation. Si vous avez quelque doute quant à l'opportunité de divulguer des renseignements confidentiels ou de propriété exclusive, nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique et de prendre toute mesure que vous jugez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi déterminer si ces renseignements ont une importance critique pour l'évaluation de la demande et si, alternativement, d'autres renseignements plus généraux et non confidentiels seraient tout aussi adéquats à ces fins.

Nous respectons le caractère confidentiel des renseignements que nous recevons. Cependant, même lorsque des renseignements sont présentés comme étant confidentiels, nous pourrions divulguer publiquement tout renseignement contenu dans les Documents de présentation si cela est requis par la loi ou nécessaire pour que des bailleurs de fonds éventuels et des examinateurs externes, par exemple des entités gouvernementales, en fassent l'examen et déterminent dans quelle mesure et de quelle manière ces renseignements sont conformes à toute réglementation, ligne directrice interne et politique de financement.

#### **4.8 GARANTIE**

En soumettant des Documents de présentation, l'expéditeur donne à Grands Défis Canada la garantie qu'il est en droit de fournir les renseignements présentés. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca).

#### **4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des solutions innovatrices telles que des technologies, des services et/ou des produits favorisant la santé mondiale dans les pays en développement. La mise au point et le déploiement réussis de ces solutions pourraient nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Par conséquent, dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé appropriés, qui sont essentiels pour combler ces besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits pourront jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs du programme. La Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle, et nous invitons tous les candidats, même à l'étape de la lettre d'intention, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs sont les suivants :

1. Des solutions inédites visant à répondre à des défis mondiaux sont mises à la disposition de ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité vise à la fois le prix et la disponibilité.
2. Les connaissances acquises grâce aux découvertes sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique internationale.
3. La commercialisation des produits qui en découle est appuyée à condition que les deux premiers principes soient respectés.

Les bénéficiaires de subventions devront s'engager à respecter la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada pour tous les produits découlant de ce programme. Pour plus de détails, veuillez consulter la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada à <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>

#### **4.10 DROITS DE GRANDS DÉFIS CANADA**

Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion :

1. D'annuler cette demande de propositions à tout moment et pour n'importe quelle raison.

2. De relancez la demande de propositions à tout moment et pour n'importe quelle raison.
3. Si des propositions de qualité insuffisantes sont reçues, d'accorder moins de subventions qu'indiqué ci-dessus.
4. D'accorder des subventions de montants différents et de durée différente qu'indiqué ci-dessus.
5. De vérifiez tout renseignement fourni par les demandeurs en faisant une recherche indépendante ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada.
6. D'utiliser la vidéo ou une autre forme de présentation visuelle sur le site Web de Grands Défis Canada à des fins de sensibilisation du public.
7. De concevoir la phase II de manière à créer des liens avec des partenaires de financement éventuels, y compris des investisseurs du secteur privé.



## 5. Assurances relatives à la recherche

Grands Défis Canada a comme politique que la recherche avec des sujets humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doit se dérouler conformément aux normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour recevoir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long du déroulement d'un projet de recherche, les chercheurs doivent affirmer et documenter qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

1. La recherche avec des participants humains doit procéder d'une manière qui démontre, protège et préserve le respect des personnes et qui témoigne d'un souci pour le bien-être des individus, des familles, des communautés et de la justice<sup>1</sup>.
2. La recherche avec des animaux doit procéder d'une manière qui garantisse leur soin et leur traitement sans cruauté.
3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourraient être assujetties à une réglementation et à une supervision plus étroites.

Bien que cela ne soit pas requis à l'étape de la lettre d'intention, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent se dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons en outre que le bénéficiaire s'engage à ce qu'aucun montant ne soit dépensé pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises auprès des organismes de réglementation et des organismes responsables de l'éthique n'auront pas été obtenues. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique en matière d'éthique de Grands Défis Canada, à <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>.

Les questions au sujet du programme *Les Étoiles en santé mondiale* ou du processus de présentation d'une demande devraient être adressées à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca). Les réponses aux questions qui reviennent le plus fréquemment seront affichées périodiquement sur notre site Web, à [grandsdefis.ca](http://grandsdefis.ca).

---

<sup>1</sup> Version modifiée des principes fondamentaux énoncés dans l'ébauche de seconde édition de l'EPTC <http://pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/revisee-reviser/chapter1-chapitre1/#toc01-1b>.